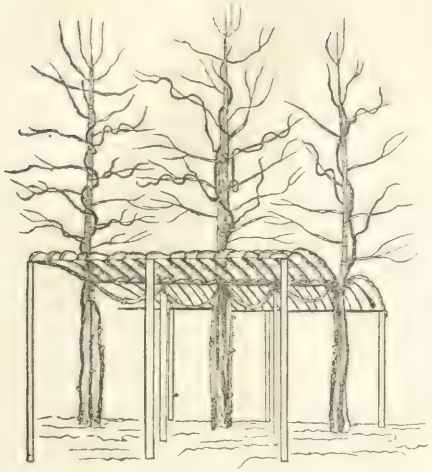
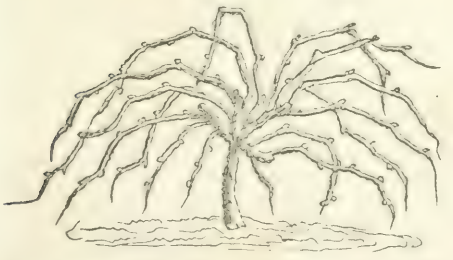
Fig. 51.



dière, ou tout au plus à être débité dans les cabarets.

En général les *vignes moyennes,* et c'est dans cette classe surtout que se trouvent celles *cultivées à la charrue*, conviennent particulièrement aux terres en plaine, tant pour la facilité de cette culture que parce qu'étant plus exposées aux gelées du printemps, elles en sont moins frappées à une certaine distance de la terre. Ces vignes sont généralement tenues sur souches, dont on abandonne les jets de l'année sans soutien (*fig.* 52) ou

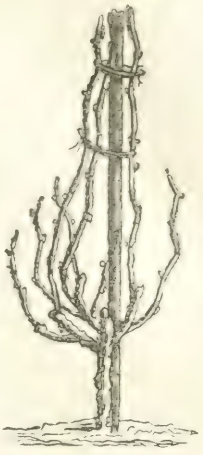
Fig. 52.



qu'on attache à des échalas (*fig.* 53). Quoiqu'on trouve quelques vignobles de renom dans ces vignes moyennes, il n'en restera pas moins avéré que partout, à circonstances égales, les *vignes basses* sont celles qui produisent les meilleurs vins. On pourrait citer comme exception le vin de Jurançon dans le département des Basses-Pyrénées, parce que dans ce canton il y a beaucoup de hautins ; mais là même on a bien soin de réunir à la vendange des hautins celle des vignes basses ; on sait fort bien que le vin de celles-ci est supérieur à celui des hautins, et on ne fait ce mélange que pour faire passer l'un à la faveur de l'autre. Il y a des vignes moyennes dans la plupart des départemens viticoles, même dans quelques vignobles de la Marne.

Ces vignes moyennes bien conduites rapportent considérablement. On *plie en arceau le sarment* de l'année auquel on laisse

Fig. 53.



8 à 10 yeux, et on attache son extrémité au cep même et le plus près de terre qu'on le peut ; il doit en être ainsi, car personne n'ignore que le raisin venu le plus près de terre, sans la toucher, est toujours le meilleur ; c'est là du moins un fait bien facile à constater et reconnu de tous les vignerons du Médoc, de la Bourgogne et de la Champagne, et selon les lois duquel ils règlent leur culture.

Je ne ferai qu'indiquer comme étant quelquefois en usage le mode de *plantation à la barre*, mode simple et expéditif sans doute, mais qui ne peut convenir qu'au propriétaire malaisé qui n'a que des avances à longs termes à consacrer à cette culture. Ce moyen est plus souvent employé dans le midi que dans le nord de la région viticole de la France. Il réussirait encore bien dans certains terrains en y apportant tous les soins convenables, tels que de remplir les trous faits par la barre, après y avoir placé les crossettes, d'une boue liquide de fiente de vache aiguisée d'un peu de chaux récente et éteinte à l'air.

Une autre manière de planter qui ne vaut guère mieux, est de faire sur une ligne des *fossettes,* et de coucher dedans les crossettes, en ne laissant hors de terre que le quart environ qu'on raccourcit à un œil ou deux au plus. Par ces deux manières on ne fait que reculer le défoncement du sol et retarder le succès de la plantation.

Enfin la troisième et certainement la meilleure méthode, quoiqu'exigeant l'emploi d'un capital plus considérable, est la *plantation par fossés* ou *tranchées* de 25 à 30 pouces de large et de 12 à 15 pouces de profondeur, selon la nature de la couche qui se présente. Cette profondeur, presque double de celle où doit être placée la vigne, sert à contenir une couche épaisse de végétaux ligneux, le plus ordinairement de la bruyère, dont la chaleur douce et légèrement humide lors de sa décomposition, favorise singulièrement l'enracinement du plant et anime plus tard sa végétation. On comprend sans doute qu'il faut couvrir cette couche de végétaux d'une